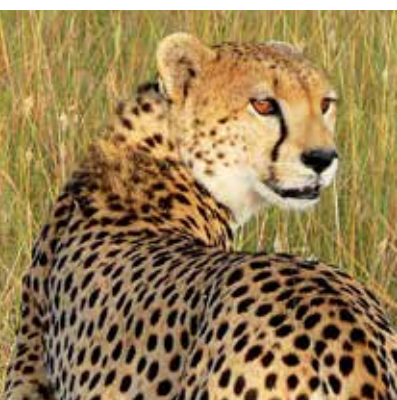


# Aires Protégées d'Afrique & Conservation

De l'évaluation des aires protégées à la promotion d'une feuille de route pour la conservation et la valorisation de la Nature en Afrique, aujourd'hui et demain



Initié en 2007 avec le soutien de l'Accord cadre France-UICN, le Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation de l'UICN est dédié à la préservation de la Nature sur le continent africain. Le PAPACO s'intéresse à la sauvegarde de la biodiversité dans son ensemble : il concerne aussi bien la préservation des espèces que le maintien des écosystèmes et de toutes leurs fonctions. Il travaille ainsi à différentes échelles, avec de nombreux partenaires et sur de nombreuses thématiques, s'appuyant notamment sur les réseaux d'experts du continent regroupés au sein de la Commission Mondiale des Aires protégées (CMAP) de l'UICN.

Le PAPACO s'intéresse aussi à la valorisation de cette biodiversité, lorsqu'elle est durablement possible et qu'elle renforce la conservation. Il tente ainsi de promouvoir l'utilisation raisonnable des ressources naturelles de sorte qu'elle offre le plus juste équilibre entre conservation et valorisation, et le meilleur partage des bénéfices, quels qu'ils soient, aux niveaux local, national ou au-delà.

Ses objectifs principaux s'articulent autour :

- de l'évaluation des aires protégées et des systèmes d'aires protégées en Afrique en s'appuyant si possible sur l'expertise locale,
- du développement de la connaissance, essentielle pour une gestion plus efficace des aires protégées,
- du renforcement des capacités de gestion de tous les acteurs au sein ou autour des aires protégées,
- de la mise en place, sur le terrain, de solutions innovantes pour de meilleurs résultats de conservation, avec les partenaires et les membres de l'UICN.

Le programme couvrait initialement l'Afrique de l'Ouest et du Centre (27 pays) ; il s'est étendu en 2011 à l'ensemble du continent au Sud du Sahara. Il a développé des partenariats techniques et financiers avec de nombreuses organisations.

Le PAPACO a déjà produit de multiples études et évaluations des aires protégées ainsi que des outils de communication et de formation performants. En 2011, la définition d'une « Feuille de Route pour les aires protégées d'Afrique » a permis d'inscrire son action dans la durée autour de trois axes majeurs que sont la bonne gouvernance, la gestion performante et la durabilité des aires protégées.

## ACCORD CADRE FRANCE-UICN

L'Afrique est un continent riche d'une diversité biologique unique et irremplaçable. Elle dispose de nombreuses aires protégées dont la vocation est de préserver cette richesse, aujourd'hui et pour l'avenir. Certaines y parviennent : il y a des succès, des initiatives encourageantes, de l'espoir. Pourtant, en regardant plus globalement les résultats récents de nombreuses analyses et en mesurant les défis qu'ils ont à relever, au premier rang desquels l'accroissement de la population et la raréfaction de l'espace disponible pour conserver la biodiversité et ses habitats, force est de constater que les programmes et projets de conservation ont plus que jamais besoin d'outils plus performants, de méthodes plus efficaces, de résultats mieux compris, mieux évalués et mieux partagés. L'action du Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation de l'UICN s'inscrit dans ce cadre.

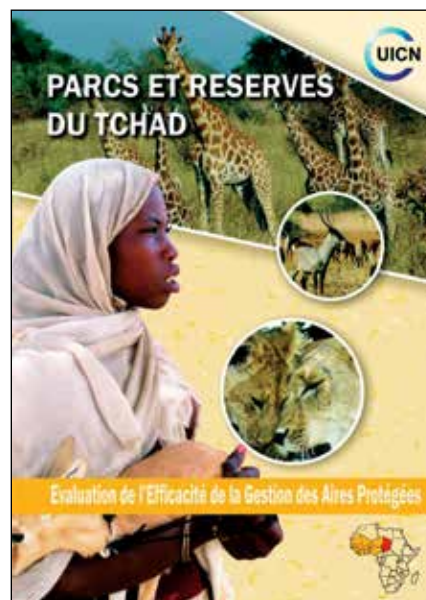


## Évaluations des aires protégées

L'amélioration de l'efficacité de la gestion constitue le cœur de cible du programme. Celui-ci entend mesurer les forces et les faiblesses de la gestion des aires protégées et proposer des voies et moyens pour progresser.

Il faut entendre « évaluation de l'efficacité » comme un moyen de mesurer la performance d'une aire protégée et de sa périphérie (ou d'un système d'aires protégées) par rapport à sa raison d'être et ainsi de prendre des décisions adaptées et évolutives relatives à cette performance et faire évoluer le contexte de l'aire protégée. Cela permet de s'inscrire dans un cercle vertueux de meilleure gestion et d'être en mesure de rendre des comptes à tous les partenaires de la gestion de ces territoires (y compris locaux).

Les évaluations ont déjà couvert plus de 120 parcs et réserves et font l'objet de nombreuses publications : plus de 80 sont déjà disponibles sur le site internet du PAPACO ([www.papaco.org](http://www.papaco.org)).



## Développement de la connaissance

Le PAPACO publie régulièrement les études transversales qu'il mène pour mieux comprendre les facteurs améliorant ou pénalisant la conservation des AP en Afrique, et pour proposer des solutions concrètes et réalisables. Elles sont téléchargeables à partir du site internet ([www.papaco.org](http://www.papaco.org)) :

- 1 *Les aires communautaires d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?*
- 2 *La grande chasse en Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?*
- 3 *Grande aires protégées des zones sahélo-sahariennes : quelle contribution à la conservation ?*
- 4 *Le patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest : Etat et valeur du label, priorité de conservation ?*
- 5 *Analyses des modes de gestions d'un échantillon de 10 aires protégées en Guinée : quelle contribution à la conservation ?*
- 6 *Le tourisme dans les aires protégées en Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?*
- 7 *Evaluation externe indépendante des modes de gestions actuels et potentiels des aires protégées au Mali : proposition pour leur évolution.*
- 8 *Evaluation juridique et institutionnelle pour la mise en place des conditions d'amélioration de la gestion des aires protégées d'Afrique de l'Ouest.*
- 9 *Retombés économiques des aires protégées d'Afrique de l'Ouest.*
- 10 *Evolution du secteur minier en Afrique de l'Ouest et son impact sur la conservation.*
- 11 *Elaboration et mise en oeuvre des plans de gestion en Afrique de l'Ouest et du Centre.*
- 12 *Acteur et gouvernance des aires protégées en Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?*
- 13 *Formations à distance pour les professionnels des aires protégées en Afrique de l'Ouest : étude de faisabilité.*
- 14 *Plantes invasives affectant les aires protégées d'Afrique de l'Ouest : gestion pour la réduction des risques pour la biodiversité.*



## Renforcement des capacités

La situation des aires protégées en Afrique aujourd'hui souligne un besoin évident en formation et en renforcement des compétences sur un large panel de disciplines, à l'endroit des gestionnaires des aires protégées. Deux études menées en 2008 et 2009 (diagnostic régional) par le PAPACO et par le RAPAC, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Centre, ont mis en évidence l'intérêt de promouvoir des offres de formation destinées aux gestionnaires des aires protégées aussi bien qu'à leurs partenaires des secteurs public, privé et associatif.

Le PAPACO a ainsi ouvert une formation supérieure de master spécialisé (M1 et M2 dans le système LMD) en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie (Francophonie) dans ce domaine et a lancé un programme modulaire de formation professionnelle qui s'étale sur 8 semaines, réalisées en alternance au Burkina Faso et au Gabon. Il développe également un programme de formation à distance, en cours de montage, qui s'appuiera sur le cursus établi par la CMAP.

Des formations ponctuelles, jugées prioritaires, sont également assurées par le programme sur la base des résultats des évaluations et des besoins identifiés. De courtes durées, elles répondent à des demandes ciblées de la part des partenaires et concernent des domaines étroitement liés à l'amélioration de l'efficacité de gestion des aires protégées. Toutes formations confondues, ce sont plus de 300 gestionnaires qui en ont bénéficié depuis le lancement du programme.

## Des projets pour accompagner le changement

Le PAPACO, avec le support de nombreux donateurs, développe sur le terrain des projets qui visent à améliorer la gestion des aires protégées qui s'engagent dans cette voie. Ils portent sur la planification, l'aménagement, le soutien au Patrimoine Mondial, le financement durable, l'application des lois, le suivi, le renforcement de la gouvernance locale, etc. Deux exemples ci-après :

### Le Programme de Petites Initiatives (PPI-3)

Le PPI est financé par le FFEM en Afrique de l'Ouest et du Centre depuis 2009. Ce projet vise à :

- 1/ Soutenir, à travers l'octroi d'une subvention d'un montant maximum de 50.000 euros, la mise en œuvre de projets de protection d'une biodiversité rare ou menacée ou de lutte contre les changements climatiques, les projets en question étant mis en œuvre par des acteurs de la société civile d'Afrique de l'Ouest et Centrale et de Madagascar.
- 2/ Renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de montage, gestion et suivi de projets (ainsi que sur certains aspects techniques).
- 3/ Mettre en œuvre des activités permettant de renforcer la capacité globale d'influence des organisations de la société civile sur les choix environnementaux des pays dans lesquels leurs projets sont mis en œuvre.
- 4/ Partager et diffuser les expériences et bonnes pratiques entre les différentes organisations de la société civile africaine concernées la conservation de l'environnement.

### Le Projet Territoire de Conservation (TC)

Le projet Territoire de Conservation vise à créer une synergie d'action entre ONG locales de conservation et structures décentralisées en charge de la gestion des ressources naturelles pour la conservation d'espaces naturels. Il s'inscrit dans la dynamique de gestion décentralisée des ressources naturelles en cours dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Prévu pour 3 ans, le projet a débuté en juillet 2011. Il est cofinancé par le FFEM, l'UICN et les ONG et associations impliquées dans sa mise en œuvre.

Les objectifs du projet sont :

- 1/ Renforcer les capacités des ONG locales pour la conservation d'espaces naturels remarquables.
- 2/ Renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des instances de gestion territoriale locale (IGTL) décentralisées ou communautaires pour la conservation.
- 3/ Appuyer la mise en œuvre d'actions de conservation d'espaces naturels remarquables,
- 4/ Contribuer à la mise en œuvre effective et à l'adaptation des politiques publiques de gestion décentralisée des ressources naturelles dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest.

## Réseau et communication

Le renforcement des capacités locales passe aussi par la mise en place et le développement d'un réseau d'acteurs et de partenaires de la conservation. Depuis 2007, la publication mensuelle de la lettre d'information grand public, NAPA, Nouvelles des aires protégées en Afrique, contribue à cet effort de communication. Elle est complétée par l'animation d'un site internet qui donne accès à l'ensemble des ressources du programme en termes d'évaluations, d'études, d'expertise, de formation, d'échange et de concertation. Enfin, un groupe d'experts africains (une centaine) a été formé aux méthodes d'évaluation et a rejoint la CMAP pour renforcer la place de l'Afrique en son sein.





## Vers une meilleure gouvernance : une feuille de route pour les aires protégées d'Afrique

L'expérience et l'expertise acquise au gré des études et des évaluations menées par le PAPACO, depuis 2007, a conduit à organiser une rencontre avec la Commission Mondiale des Aires Protégées, en 2011 au Burkina Faso, avec des acteurs clefs de la conservation en Afrique, pour essayer de proposer des pistes d'actions concrètes répondant aux défis identifiés. Partant des nombreuses pistes relevées, un travail de priorisation a permis d'élaborer une feuille de route pour les aires protégées d'Afrique ciblant trois axes majeurs : la bonne gouvernance des aires protégées et de leurs périphéries, la performance de la gestion de ces territoires et la durabilité de leur conservation. Déclinée en neuf directions, cette feuille de route offre une base solide pour construire une stratégie durable pour orienter les actions de conservation et servira notamment de support à la collaboration entre l'IUCN et l'AfD pour la conservation de la biodiversité en Afrique dans le cadre de l'accord de partenariat France-IUCN pour 2013-2016. Sont ainsi visées :

### Des AP saines

Parce que sans une gouvernance transparente et partagée, il n'y a pas de décisions légitimes pour conserver l'intégrité du territoire.

- 1 : promouvoir une gouvernance qui implique un large cercle d'acteurs,
- 2 : sensibiliser tous les partenaires à la conservation des AP et à leurs valeurs,
- 3 : améliorer la concertation dans et autour des aires protégées.

### Des AP performantes

Parce qu'une gestion moderne repose sur des gestionnaires compétents, responsables, utilisant des outils efficaces pour des résultats mesurables.

- 4 : promouvoir une plus grande responsabilisation des gestionnaires,
- 5 : renforcer les compétences des structures de gestion,
- 6 : développer la capacité managériale de tous les acteurs.

### Des AP durables

Parce que la conservation se construit sur des actions réfléchies à long terme pour des richesses pérennisées.

- 7 : optimiser l'efficacité des appuis portés aux aires protégées,
- 8 : pérenniser les ressources disponibles pour la gestion et pour la gouvernance,
- 9 : promouvoir les aires protégées qui montrent la voie (liste verte).

## Partenariats et financement

Le développement du PAPACO, et la réalisation des produits présentés dans cette plaquette, ont été financés principalement dans le cadre de la collaboration entre la France et l'IUCN depuis 2006, par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), le Ministère de affaires étrangères (MAE), l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Le PAPACO travaille désormais également en partenariat avec de nombreuses organisations comme la Fondation internationale pour le banc d'Arguin (FIBA), l'UNESCO, le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale (WB), la coopération allemande (KfW), l'African World Heritage Fund (AWHF)...



### UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Rue Mauverney 28, 1196 Gland, Suisse  
 Tél +41 22 999 0000 - Fax +41 22 999 0002  
[www.iucn.org](http://www.iucn.org)

**Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation**  
 IUCN-ESARO  
 PO Box 68200 – 00200, Nairobi, Kenya  
[www.papaco.org](http://www.papaco.org)



Imprimé par I.G. SOLPRINT, Malaga, Espagne  
 Conception / réalisation 2013  
 Fx Bouillon, Cagnes-sur-Mer, France  
 Crédits photos : Geoffroy Mauvais.